



DECLARATION PREALABLE DE LA FSU Ile-de-France au CIEN du 14 septembre 2021

Monsieur le vice-président chargé des lycées au Conseil régional (James Chéron), Monsieur le Recteur de région et de Paris, Madame la Rectrice de l'académie de Versailles, Monsieur le Recteur de Créteil, Monsieur le Directeur régional de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.

Cette rentrée 2021 se fait dans un contexte sanitaire particulier : la 4^{ème} vague est là, et même si elle semble refluer, elle impose un protocole sanitaire strict. Force est de constater que beaucoup de questions restent sans réponse : organisation des sorties scolaires, politique de tests, modalités d'isolement des élèves cas contacts, organisation de la vaccination en milieu scolaire, il y a toujours beaucoup de flou. Une situation qui illustre parfaitement le déni ministériel : entre communication provocatrice et mesures en total décalage avec la réalité (alors même que le contexte de la rentrée est notoirement différent de l'an dernier, en raison de l'apparition du variant Delta), le ministère ne semble pas avoir pris la mesure de l'urgence de la situation. Parmi les nouveautés, la définition de quatre niveaux auxquels sont associées différentes mesures sanitaires mais personne ne sait à quoi est associé le niveau 2 car aucun indicateur n'est associé à chaque seuil et personne ne sait pourquoi un territoire basculerait alors en niveau 3 ? Est-ce sur la base d'un taux d'incidence, de la situation sanitaire chez les plus jeunes ou au doigt mouillé ? Et, quid surtout des différences possibles entre les territoires dans notre métropole quand on connaît les retards de vaccination dans certains départements, la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise notamment ? Enfin, aucun engagement n'a été pris pour l'équipement en capteurs de CO2 en rejetant la responsabilité sur la bonne volonté des collectivités territoriales ?

Les universités subissent le même flou ministériel : la circulaire du 5 août somme les établissements d'accueillir les étudiant-es à "*due concurrence de leur capacité d'accueil globale*" et avec des mesures de distanciation physique éventuelles en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Pour autant, aucun financement spécifique n'est prévu pour assurer la sécurité sanitaire : les détecteurs de CO2, les purificateurs d'air et la location d'espaces supplémentaires sont rarement prévus... Les amphis bondés et mal ventilés resteront la réalité.

L'autre point qui nous inquiète vivement est la situation des agent.es dans les lycées qui ont été en « première ligne » lors de cette crise sanitaire. La Région annonce souhaiter vouloir « changer en profondeur le regard porté sur leurs métiers » et se vante d'avoir augmenté les effectifs : « 8 529 agents en 2020, contre 8 476 en 2016 » soit 53 créations pour 465 lycées

publics soit un.e agent.e pour 10 lycées. Pour la FSU un vaste plan de recrutement doit être lancé, il n'est plus possible de faire appel systématiquement à des contractuels (500) et à des intérimaires (2500 !) pour assurer des missions de service publics.

Par ailleurs, une collectivité territoriale n'a pas à suppléer aux carences de l'Etat concernant les moyens de surveillance avec le développement de « Brigades régionales de sécurité ». La FSU est opposée à ce type de dispositif.

Nous demandons qu'un point soit fait en CIEN sur tous ces aspects.

L'autre aspect est la nécessité d'un plan d'urgence dans l'éducation avec la création d'un collectif budgétaire pour la création de postes d'enseignant.es, de CPE, AED, AESH, de PsyEN, de RASED, de personnels administratifs, techniques, santé et sociaux dans les écoles, les établissements et les services pour répondre aux besoins et annuler les suppressions de postes notamment dans le 2d degré. Rappelons que le 2d degré public doit accueillir 36.499 en plus et que 1883 emplois sont supprimés.

En Ile-de-France, en lycée, lycée général et technologique, lycée professionnel et Postbac, les effectifs vont augmenter à la rentrée : plus de 11.000 élèves, 11.175 précisément selon le décompte repris dans les documents préparatoires envoyés par le rectorat de région en juin dernier) : pratiquement 8.500 élèves en plus dans le général et technologique, plus de 2000 élèves au lycée professionnel et un peu moins de 500 dans le Postbac, soit l'équivalent en proportion, pour donner un ordre d'idée, d'une dizaine de lycées. Alors qu'il aurait fallu créer dans les lycées franciliens au moins un millier de postes pour compenser la hausse des effectifs il n'y a globalement aucune création, Prenons juste un exemple, en lycée général dans l'académie de Créteil, 3 créations supplémentaires de postes fixes pour plus de 3474 élèves en plus.... Très concrètement, il y aura moins d'heures de cours pour plus d'élèves - et cela en situation post pandémie avec des lycéen.nes qui ont accumulé retard scolaire et parfois traumatisme psychologique – cela veut dire des classes aux effectifs encore plus chargés ou moins de dédoublements. Les conditions d'enseignement et de réussite des élèves vont continuer à se dégrader.

La création annoncée cet été de 19 000 places supplémentaires dans le supérieur (en plus des 15 000 déjà prévues) pour accueillir les 34 000 étudiant.es supplémentaires est arrivée tardivement, après les campagnes d'emploi et sans le financement permettant une ouverture effective. Les filières en tension en font particulièrement les frais. L'an dernier le rectorat n'a octroyé qu'un financement de 2000€ par étudiant supplémentaire, alors que le coût moyen d'un étudiant à l'université est d'environ 10.000€ : qu'en sera-t-il cette année ?

Pour toutes ces raisons la FSU appelle, avec la CGT, FO et SUD éducation, les personnels à la grève le 23 septembre afin d'exiger un plan d'urgence pour le service public d'Éducation, une revalorisation des salaires et une amélioration des conditions de travail. Elles appelleront à poursuivre ces actions, en particulier dans le cadre d'une mobilisation interprofessionnelle le 5 octobre.

Sur les points à l'ordre du jour :

Sur La DGFL :

Le modèle d'allocation des ressources a été modifié. C'était une nécessité, la FSU en défendait le principe. Certains éléments sont positifs : le faire correspondre aux réformes du bac et de la

voie professionnelle, à la réalité des établissements, la revalorisation du taux élèves à 29 euros, la création d'un forfait administration ou le nouveau mode de calcul de la dotation solidarité basé sur l'IPS – une demande récurrente de la FSU. En revanche, ce barème de base, revu à la hausse doit également l'être pour les dépenses en EPS. La dotation de location des installations sportives n'a pas évolué depuis 2013. Les besoins doivent être réellement évalués pour permettre un enseignement en toute sécurité. Il n'y a toujours aucune information chiffrée pour les lycées Parisiens. Le groupe de travail sur les questions des installations sportives, annoncé il y a quatre ans, n'a toujours pas été réuni ! Par ailleurs, vous affirmez que ce nouveau modèle a fait « l'objet de discussions avec les organisations syndicales », peut-être... mais pas avec la FSU – première organisation syndicale dans le champ de l'éducation.

Certes la DGFL augmente de deux millions d'euros mais rappelons que les effectifs augmentent de plus de 11.000 lycéen.nes et qu'il y a la création de deux nouveaux lycées. Nous reviendrons plus en détail sur ces aspects lorsque la DGFL sera examinée car de nombreuses questions restent en suspens.

Par ailleurs, la FSU proteste à propos du nouveau lycée international de Palaiseau. Dans les faits, il s'agit d'un lycée élitiste devant accueillir notamment les « réfugiés du Brexit » et réservé à une certaine catégorie d'élèves issus des communes favorisées du secteur. Il s'agit de la mise en œuvre d'une politique éducative indigne, élitiste, qui fragilisera les établissements déjà existants et n'aura pour effet que de renforcer des inégalités avec une diminution de la mixité sociale, inégalités que la réforme du bac creuse en profondeur.

Sur le PPI :

La mise à jour des projections démographiques par le rapport de l'Institut Paris-Région a montré que les effectifs lycéens étaient en augmentation constante sur la période 2017-2030 et qu'il fallait créer sur cette période plus de 30.000 places supplémentaires dans les lycées d'Ile-de-France. Or, en cette rentrée 2021, seulement un quart des places (8161) ont été réalisées ! La FSU est très inquiète sur la capacité de la Région à pouvoir finaliser le PPI et à répondre à ses obligations d'ici 9 ans.

Là aussi nous reviendrons plus en détail lorsque ce point sera examiné.

Nous vous remercions pour votre attention et nous attendons vos réponses à toutes nos questions.

